

LES CONVENTIONS de transport

internationales et documents liés

MOYEN DE TRANSPORT	CONVENTION	DOCUMENT	EMIS	REMARQUE
MARITIME	Convention de Bruxelles ou Règles de Hambourg	<ul style="list-style-type: none"> ■ Express Bill of Lading ■ Sea Waybill 		Non négociable
		<ul style="list-style-type: none"> ■ Connaissance maritime ou Ocean Bill of Lading (forme la plus classique pour un transport de port à port) ■ Connaissance de transport combiné ou Combined transport B/L (émis par la compagnie de transport lorsqu'elle assume aussi la responsabilité d'un pré ou post-acheminement, en «carrier haulage») ■ Connaissance direct ou Through B/L (couvre aussi un pré ou post acheminement, mais pour lequel la compagnie est simple mandataire du chargeur) ■ Connaissance FIATA ou FIATA B/L (émis par un transitaire agissant en tant que commissionnaire de transport). 	Sur la base des indications du chargeur ou de son commissionnaire, par la compagnie maritime ou son agent.	Document négociable, reçu de marchandise, preuve de contrat de transport et titre représentatif de la marchandise, il doit être présenté par le destinataire pour prendre livraison de celle-ci. <ul style="list-style-type: none"> ■ «à personne dénommée» (straight consigned) : les marchandises sont remises au destinataire désigné. ■ «à ordre» désigné (banque...) (to order) : le connaissance est transmissible par endossement. ■ «au porteur» ou «à ordre endossé en blanc» : le connaissance est transmissible par simple tradition (très dangereux).
AÉRIEN	Convention de Varsovie ou Protocole de Montréal	<ul style="list-style-type: none"> ■ Lettre de transport aérien ou LTA (Airway Bill ou AWB) 	Par l'agent de fret aérien, sur instruction du chargeur, sur formulaire de la compagnie empruntée pour les expéditions exclusives ou sur formulaire interne (House Airway Bill) pour les groupages.	Non négociable. Signée par la compagnie aérienne (pour les expéditions exclusives) après embarquement et indiquant le numéro de vol, elle atteste de l'expédition effective.
ROUTIER	Convention CMR de Genève	<ul style="list-style-type: none"> ■ Lettre de voiture CMR ou Forwarding Agent Certificate FAC 	Par l'expéditeur en principe (sous sa responsabilité en tout cas). Signée par l'expéditeur en principe (souhaitable), ou par le transporteur.	Document non négociable, qui ne représente pas la marchandise et ne sera pas réclamé au destinataire. Preuve du contrat de transport et de la prise en charge des marchandises en bon état apparent (sauf si réserves mentionnées) par le transporteur.
FERROVIAIRE	Convention CIM de Berne	<ul style="list-style-type: none"> ■ Lettre de voiture CIM 	Elle est remplie en partie par l'expéditeur, en partie par le chemin de fer.	Document non négociable et non réclamé à l'arrivée, c'est une preuve du contrat de transport et de la prise en charge en bon état apparent (sauf si mention de réserves) par le transporteur.
FLUVIAL	Loi française (sauf sur le Rhin et la Moselle)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Connaissance fluvial ou Lettre de voiture 	Document spécifique créé et réglementé par un arrêté daté du 20/7/1960.	Document à ordre négociable, représentatif de la marchandise, il constitue un titre de propriété sur celle-ci.
TRANSPORT MULTIMODAL		<ul style="list-style-type: none"> ■ Document de transport multimodal ou Combined transport Bill of Lading 	Signé ou autrement authentifié par le transporteur ou l'opérateur ou le capitaine.	
INTÉGRATEURS	Convention de Varsovie, parfois CMR	<ul style="list-style-type: none"> ■ Bordereaux de livraisons propres à chaque intégrateur 		

Chaque transport international est régi par une convention, et implique l'émission d'un document de transport spécifique dont les caractéristiques sont énoncées dans ladite convention.

Pour suivre les réglementations du transport de matières dangereuses en ligne :

- Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement
<http://www.developpement-durable.gouv.fr>
- UNECE - Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe, Département Transport marchandises dangereuses :
<http://www.unece.org>
- IATA - International Air Transport Association : <http://www.iata.org>
- Conseiller Sécurité - <http://www.conseillersecurite.org>